

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Zurich, le 22 mars 2018

Assemblée plénière de la Conférence centrale des 16 et 17 mars 2018 à Schaffhouse

La dimension spirituelle répond à un besoin dans le monde de la santé

Lors de son assemblée plénière des 16 et 17 mars 2018, la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (Conférence centrale/RKZ) a accordé une place importante au sort réservé à l'aumônerie hospitalière dans le contexte des évolutions complexes caractérisant le secteur de la santé. «En des temps où la médecine redécouvre la valeur de la religion et de la spiritualité, les Eglises sont confrontées à un défi: former des aumôniers d'hôpitaux aptes à assumer leur tâche avec compétence dans un univers où de multiples professions sont appelées à interagir», a expliqué la doctoresse Marie-Denise Schaller, spécialiste des soins intensifs. De son côté, Simon Peng-Keller, professeur de Spiritual Care, a exprimé son avis selon lequel «non seulement des théologiens au bénéfice d'une formation complète, mais encore des professionnels des soins ayant suivi une formation théologique succincte pourraient assister, en qualité de représentants officiels de l'Eglise, des personnes en quête de consolation et de soutien moral.

Assister les malades et les personnes souffrantes est une mission fondamentale des Eglises. Et lorsque la question de l'importance que revêtent la religion et les institutions ecclésiales pour la société est abordée, c'est souvent à l'aumônerie hospitalière que l'on songe en premier lieu. Mais cette activité se heurte à de sérieux défis dans la mesure où, de longue date déjà, les Eglises n'ont plus le monopole de la spiritualité, car le paysage religieux tend à se pluraliser. De leur côté, des soignants ainsi que des personnes au bénéfice d'une formation en psychologie se considèrent comme des spécialistes de «Spiritual Care». A cela s'ajoute que le monde de la santé, de par sa technicisation poussée, pose des exigences accrues aux aumôniers tant au niveau du rôle qu'ils sont appelés à exercer qu'à celui de la formation de base et de la formation continue qu'ils doivent suivre.

La spiritualité prend de l'importance dans le domaine des soins

Marie-Denise Schaller, qui a occupé jusqu'à récemment la charge de médecin-chef des soins intensifs au Centre hospitalier universitaire vaudois à Lausanne (CHUV), et Simon Peng-Keller, théologien et professeur de Spiritual Care à l'Université de Zurich, ont fait profiter les délégués de leur connaissance approfondie du sujet phare traité lors de cette assemblée de printemps de la Conférence centrale. Les deux orateurs ont fait

part de leur conviction que les exigences auxquelles doit répondre l'aumônerie hospitalière tendent à augmenter, tout en soulignant que ce phénomène représente une chance pour les Eglises: l'intérêt pour la religion et la spiritualité dans le monde de la santé est élevé, à la différence de constats effectués il y a quelques décennies encore. La recherche médicale démontre aussi qu'une saine religiosité et une spiritualité positive participent au processus de guérison. Elles aident aussi à affronter plus sereinement les limitations physiques, les atteintes à la santé et la perspective de la fin de la vie.

Le besoin de «Spiritual Care», reconnu tant par la société que par la médecine, offre aux Eglises une occasion de s'impliquer de manière nouvelle. «Mais intervenir dans des institutions hautement spécialisées et marquées par la laïcité exige de faire montre d'un grand professionnalisme», affirme Simon Peng. Cela requiert des efforts renouvelés au niveau du recrutement des aumôniers comme à celui de leur formation de base et de leur formation continue si l'on veut éviter que les Eglises soient écartées de ce champ d'activité important.

Pénurie de fonds: transformer mais pas agrandir

Maints défis (telle une présence forte dans le monde de la santé) ne peuvent être relevés que dans le cadre d'un effort commun. Néanmoins, les débats ont mis clairement en évidence qu'après des années de hausse régulière de 3% des contributions exigées de la part des organisations ecclésiastiques cantonales, plusieurs d'entre elles attendent de la Conférence centrale qu'elle fasse montre de retenue en matière d'augmentation. De même, les responsables pastoraux ont émis expressément le désir que l'on s'en tienne au principe «transformer plutôt qu'agrandir».

Nombre d'organisation ecclésiastiques cantonales, surtout celles de petite taille et financièrement fragiles, ont des difficultés croissantes à financer leurs propres tâches. Et plusieurs cantons aux finances solides redoutent que la réforme de l'imposition des entreprises entraîne une diminution de leurs recettes. A cela s'ajoute que les comptes annuels 2017 de la Conférence centrale, même s'ils présentent un excédent de quelque CHF 240'000.-, ont, de fait, enregistré pour plus d'un million de francs de parts impayées de contributions dues. C'est une première. Or, une telle évolution est propre à précariser la solidarité entre les membres de la Conférence centrale. Et il convient d'éviter au maximum que le nombre de ceux qui ne paient pas la totalité de la somme attendue d'eux vienne à augmenter.

Un juste partage des charges entre les membres de la Conférence centrale ainsi que les tendances qui se dessinent dans le domaine du financement ecclésial resteront des sujets sensibles à l'avenir. Aussi, un accueil favorable a été réservé à la proposition de réviser la clé de répartition de la Conférence dans le but de l'améliorer. Il en est allé de même de l'idée soumise d'instaurer un monitoring financier avec une aide extérieure grâce auquel il sera possible de disposer de chiffres comparables sur les évolutions du financement ecclésial, cela sans frais excessifs.

Le pape François encourage à parler de manière ouverte et à écouter avec attention

Une fois de plus, le pape François s'est exprimé. Dans ses propos introductifs, le président de la Conférence centrale, Luc Humbel, a évoqué l'invitation du souverain pontife «à parler ouvertement, sans crainte de dire tout, et à écouter avec un cœur ouvert». Il voit dans cette injonction un moyen de faire avancer les débats de la Conférence centrale, cela dans l'esprit de la synodalité prônée par le pape. Et à la fin de l'assemblée, il a livré de premières indications sur la venue de ce dernier à Genève. Quand bien même on ne sait encore que peu de choses à ce sujet, il apparaît d'ores et déjà que cette visite aura une orientation œcuménique et qu'un éventuel service religieux sera tenu avec l'Eglise locale. Ces nouvelles ont été accueillies avec joie par l'assemblée plénière.

Pour toutes autres informations, s'adresser à Daniel Kosch, secrétaire général de la Conférence centrale
tél. 044 266 12 01, e-mail: daniel.kosch@rkz.ch